

# RENCONTRE DE CONCERTATION RÉGIONALE

Thème : Maintien à domicile des personnes âgées

Compte-rendu  
de la rencontre de concertation régionale  
du mardi 26 septembre 2023





## Crédits

Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie (TCARM)  
4805, Boul. du Chanoine-Moreau  
Trois-Rivières (Québec) G8Y 1S4  
Téléphone : (873) 664-1232  
Courriel : [latable.mauricie@outlook.com](mailto:latable.mauricie@outlook.com)  
Site Internet : [www.tabledesainesdelamauricie.com](http://www.tabledesainesdelamauricie.com)

## Collaborateurs et rédacteurs

- L'ensemble du conseil d'administration de la TCARM
- Hélène Germain, directrice de la TCARM
- Yves Blanchette, Multi Groupe Conseil S.E.N.C.
- Kathy Guilhempey, Multi Groupe Conseil S.E.N.C.

## Graphisme

Multi Groupe Conseil S.E.N.C.

## Illustrations

Toutes les images utilisées dans ce document proviennent du site Internet Freepik, sauf photos pages 5 et 6 : © TCARM

© TCARM 2023

# Sommaire

Introduction .....	5
<b>Contexte de la rencontre de concertation régionale .....</b>	<b>6</b>
Déroulement .....	7
<b>Historique.....</b>	<b>8</b>
Rappel du document de la CTRCAQ.....	10
Rappel de la rencontre de concertation régionale de 2019 .....	13
Rappel de la rencontre de concertation régionale de 2022 .....	14
<b>Sondage tel qu'il a été administré .....</b>	<b>24</b>
<b>Sondage : résultats .....</b>	<b>26</b>
<b>Enjeux soulevés par le milieu communautaire et solutions .....</b>	<b>28</b>
Aide chez soi de l'Énergie et de Trois-Rivières.....	28
C.A.A.P. Mauricie Centre-du-Québec .....	29
Table action abus aînés Mauricie.....	30
ITMAV Shawinigan et Trois-Rivières .....	31
Association des personnes aidantes de la Vallée de la Batiscan ...	32
Projet Proactif.....	33
<b>Enjeux et pistes de solutions apportés par la plénière .....</b>	<b>34</b>
<b>Nos recommandations au Secrétariat aux aînés et autres instances gouvernementales .....</b>	<b>38</b>
Conclusion.....	43
Annexe 1 - Recommandations 2023 sous forme de tableau .....	44
Bibliographie .....	47



# Introduction

Le 26 septembre 2023, la Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie a organisé sa 3<sup>e</sup> rencontre de concertation régionale.

Pour préparer cet événement, la Table a pu s'appuyer sur les comptes-rendus des deux rencontres précédentes que nous retracerons brièvement et également sur le document *Rencontres de concertation spéciales – Tables régionales de concertation des aînés du Québec; Portrait-synthèse 2020*, de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec. Elle a également mené un sondage auprès des personnes âgées. Certes, celui-ci aurait gagné à être administré sur un échantillon plus large de population. Toutefois, ses enseignements sont déjà riches.

La rencontre de concertation régionale s'est déroulée en 2 temps :

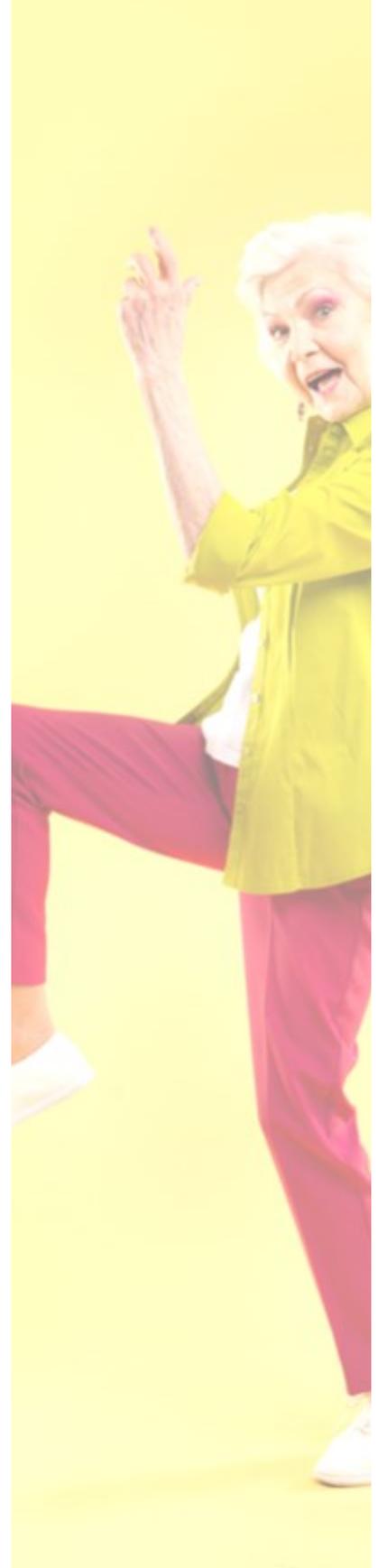
- Des présentations d'organismes communautaires en matinée, chacun soumettant aux participants, un enjeu rencontré dans leur pratique en leur demandant leurs pistes de solution.
- Les enjeux et pistes de solution retenus par la plénière en après-midi, afin d'aboutir à des recommandations à soumettre au Secrétariat aux aînés.

Nous avons tenté de retracer l'essentiel des discussions entendues ce jour-là dans ce document.

Nous souhaitons attirer votre attention sur le fait que la concertation des personnes âgées et de leurs partenaires quant au maintien à domicile est vaine si elle n'est pas entendue et suivie d'effets. Beaucoup des enjeux nommés en 2023 sont demeurés identiques depuis 2019 et ont déjà fait l'objet de recommandations pour les résoudre. Nous pensons qu'il est grand temps que des mesures énergiques soient prises pour les corriger, tant au niveau communautaire qu'au niveau des différents paliers de gouvernement.

L'âgisme, par exemple, est la forme de discrimination la plus répandue et tolérée au Canada. Aussi, bien que ce document porte sur le maintien à domicile des personnes âgées, nous avons eu à cœur de montrer des photos d'aînés à notre image : des têtes blanches, mais surtout des personnes toujours dynamiques, et heureuses d'œuvrer dans et pour la société. Parce que chaque action pour le bien-être des aînés compte.

Bonne lecture!



# Contexte de la rencontre

Le mardi 26 septembre 2023, la Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie (TCARM) tenait sa 3<sup>e</sup> rencontre de concertation régionale sur le thème du maintien à domicile des personnes aînées.

## 45 participants

Dignitaires représentés :

- Marie-Louise Tardif, députée Laviolette St-Maurice
- François-Philippe Champagne, député St-Maurice-Champlain

Liste des organismes représentés :

- Aide chez-soi
- Albatros Trois-Rivières
- Association des aidants naturels du bassin de Maskinongé « mains tendres »
- Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
- Association des proches aidants de Trois-Rivières
- Association des professeurs retraités de l'UQTR
- Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec
- Association des retraités d'Hydro-Québec Mauricie
- Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic
- Carpe diem
- Carrefour Normandie St-Tite inc.
- Centre d'action bénévole Maskinongé
- Centre d'action bénévole de la Moraine
- Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes
- Centre d'éducation populaire de Pointe-du-Lac
- CIUSSS MCQ Service SAPA
- FADOQ - région Mauricie
- Initiatrice du Projet PROACTIF
- ITMAV Shawinigan
- ITMAV Trois-Rivières
- La Maison des Grands-Parents de Trois-Rivières
- Les Petits Frères de Trois-Rivières
- Services Canada
- Société Alzheimer
- Table Action Abus Aînés Mauricie Inc.
- TCMFM Table concertation du mouvement des femmes de la Mauricie



# Déroulement

**8h30** Accueil des participants

**9h00** Mots de bienvenue

**9h05** Présentation du déroulement de la journée par l'animateur

## RESSOURCES ET ENJEUX

6 ressources viennent présenter leurs services et nommer un enjeu auquel les participants vont tenter de trouver des pistes de solution

**9h10** Aide chez soi - France Leclerc et Martin-Charles St-Pierre

**9h25** C.A.A.P. (Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes) - Janik Ouimet

**9h40** Table action abus aînés Mauricie - Marie Lefebvre et André Le-comte

**9h55** ITMAV (Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité) - Andréane Goudreau et Valérie Carle

**10h10** Association des personnes aidantes de la Vallée de la Batiscan - Josée Gélinas

**10h30** PAUSE - 15 MIN

**10 h45** Projet Proactif pour éviter la fragilisation - Justine Laloux,

**11h15** Animation surprise (danse) pour dégourdir et faire bouger les participants

**11h30** S.A.P.A. (Soutien à l'autonomie des personnes aînées) du CIUSSS de la Mauricie et du Centre-du-Québec - Sophie Boulva

**12h00** DÎNER

**13h00** Bref résumé de l'avant-midi et présentation des résultats du sondage mené auprès de personnes aînées

**13h05** Réflexion collective sur les enjeux révélés précédemment, animée de façon ludique

**14h15** PAUSE - 15 min

**14h30** Poursuite de la réflexion collective, rédaction des recommandations au Secrétariat aux aînés et priorisation de celles-ci

**15h30** Remerciements et mot de la fin



# Historique

Le maintien à domicile des personnes âgées est un thème **d'une récurrence marquante** année après année, qui **inscrit au fer rouge l'importance des enjeux et des écarts à combler dans l'offre de services actuellement offerte.**

Personnes âgées, groupes communautaires et intervenants des divers réseaux impliqués notent **l'existence d'une grande qualité dans la gamme de services existante.**

Il est aussi dit, que **beaucoup de services restent à développer** et que l'ensemble des services offerts actuellement demeure un amalgame insaisissable. Encore une fois, la qualité des services est indéniable pour ceux qui y ont accédé. Cependant **on constate une grande difficulté à y accéder. L'accès et la diffusion de l'information ne sont pas toujours au rendez-vous** pour les personnes avec des besoins émergents.

Ce sont là les points qui ressortent des propos tenus dans le cadre de **quatre rapports de rencontres de concertation échelonnées de 2019 à 2022.** Deux proviennent de notre région, un autre est de la région de Laval et le dernier nous arrive de la Conférence des Tables régionales de concertation des âgées du Québec(\*)).

**Récurrence des thèmes, récurrence des problématiques, récurrence des recommandations pendant 5 ans : force est de constater que les recommandations émises précédemment sont restées sans effet,** ou dans une mesure telle, que les problèmes perdurent. **L'importance de la situation demande un virage majeur et immédiat.** C'est pourquoi nous avons formulé **nos recommandations de la présente rencontre de concertation régionale sous forme d'objectifs S.M.A.R.T.** (S.M.A.R.T. est un acronyme pour spécifique, mesurable, ambitieux, réaliste et fixé dans le temps), **en espérant qu'ils seront suivis d'actions concrètes déployées assez largement pour renverser vigoureusement les problématiques actuelles.**

Ces quatre rapports nous **ont servi d'assise pour organiser, animer et nourrir la rencontre régionale du 26 septembre 2023.** Voici un tableau de mots-clefs des diverses thématiques traitées, qui sont autant des enjeux que des pistes de solution et de services à développer.

(\*) : Voir bibliographie page 51

Proche aideance	Accompagnement
Revenu	Fiscalité
Vieillesse de la population (notre région connaît une très forte croissance)	Urbanité versus ruralité
Exode vers des lieux où il y a plus de services	Dévitalisation
Logement (crise du logement)	Transport
Soin à domicile	Service à domicile
Sécurité alimentaire et inflation	Manque de ressource (services de proximité et services de santé) – crise de la main-d'œuvre
Les leçons de la pandémie	Malnutrition
Méconnaissance des programmes gouvernementaux	Gestion du budget
Isolement	Âgisme
Technologie	Revenu de base

Bien qu'exprimant très largement les enjeux, ce tableau demeure incomplet et ne définit aucunement les besoins de chacune des personnes vivant une dynamique de vieillissement. Chaque individu vient avec un environnement et des problématiques singulières, différentes. Par conséquent, un plan d'action centré sur la personne est nécessaire autant préventivement qu'activement.

Nous attirons maintenant votre attention sur **le portrait synthèse de la Conférence des tables régionales de concertation des aînés du Québec qui est tout à fait représentatif des enjeux rencontrés dans notre région.**

Portrait synthèse 2020

Recensement des principaux enjeux retenus dans l'ensemble des régions du Québec	
1. Logement (ou habitation)	4. Santé
2. Transport	5. (Manque de) connaissances des services
3. Soins (ou maintien) à domicile	6. Isolement

## LES PRINCIPAUX ENJEUX

### Le logement

Dans le tableau ci-contre, nous retenons que **l'enjeu du logement est le plus préoccupant**. À cet égard, il y a **plusieurs éléments à considérer dans cet enjeu** :

- L'accessibilité au logement (voir transport),
- L'accessibilité à des logements qualitatifs,
- Les coûts pour se loger,
- La connaissance du parc de logements,
- La proximité des services.

Le maintien à domicile est aussi sous-entendu dans la réflexion quant au logement et plus du tiers des régions ont identifié cet enjeu comme important. L'enjeu du maintien ou des soins à domicile était déjà préoccupant avant l'avènement de la crise sanitaire (covid-19). **De récents échanges avec les représentants des Tables régionales nous laissent croire que le maintien à domicile pourrait figurer au premier rang des enjeux retenus**; la pandémie ayant mis davantage en évidence ce besoin.

### Le transport

Le transport est le 2<sup>e</sup> enjeu retenu par les Tables régionales lors de leur rencontre de concertation. De prime abord, nous aurions pu émettre l'hypothèse que le transport est surtout important dans les régions éloignées des grands centres. Il n'en est rien. **Plusieurs régions dites urbaines**

**Recommandations**  
**de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec**  
**au Secrétariat aux aînés**

<p>« 1) Mettre en place un plan d'action soutenant le maintien à domicile</p> <p>2) Optimiser les services de SOUTIEN À DOMICILE (SAD) et favoriser le maintien</p> <p>3) Travailler ensemble pour une approche commune au recrutement et à la formation d'intervenants dans le communautaire</p> <p>4) S'assurer d'une large couverture de l'ensemble des services de SAD</p> <p>5) Favoriser l'émergence d'une coordination harmonisée d'un réseau de services communautaires</p> <p>6) Encourager la mise en place d'un réseau de soutien autour de l'aîné afin de l'accompagner dans la planification de l'adaptation de son milieu de vie. Ce soutien peut venir tant de la part de la famille immédiate que des amis ou même du voisinage. Il est crucial d'agir en amont, en non en réaction, pour maximiser les chances de maintien à domicile le plus longtemps possible.</p> <p>7) Bonifier le financement des services aux organismes de services aux aînés</p> <p>8) Augmenter l'offre des services de transport souples et abordables</p> <p>9) Informer les aînés et leurs aidants en aval plutôt qu'en amont</p> <p>10) Offrir des services de relève et de répit sous diverses formes et tôt dans la trajectoire</p>	<p>11) Rejoindre les GMF pour qu'ils jouent un rôle de partenaire tout au long de la trajectoire</p> <p>12) Mettre en place un réseau de personnes pivots - repérant par quartier et secteurs à potentiel élevé d'isolement</p> <p>13) Solliciter, consulter et travailler de partenariat avec différents organismes pour le repérage</p> <p>14) Développer un réseau d'aînés « impliqués » et en faire des « pairs-aidants</p> <p>15) Informer les jeunes pour valoriser le bénévolat auprès des aînés</p> <p>16) Répertorier les déserts alimentaires et combler les trous de services</p> <p>17) Permettre un crédit d'impôt accru et allocation discrétionnaire pour les proches aidants d'aînés basés sur l'avancement de l'aîné dans sa trajectoire</p> <p>18) Réaliser une campagne de bienveillance pour retrouver l'entraide de l'entourage et du voisinage et des quartiers</p> <p>19) Accroître les liens entre les organismes, collaborations, partenaires, réseautages</p> <p>20) Mettre sur pied des services pour l'entretien de la maison et un service d'accompagnement des aînés</p> <p>21) Offrir des systèmes automatisés pour la maison (domotique).</p>	<p>22) Valoriser les métiers d'aide, le bénévolat</p> <p>23) Offrir un crédit d'impôt pour les bénévoles et les proches aidants</p> <p>24) Faire la promotion des mesures d'aide financière déjà existantes et en faciliter l'utilisation</p> <p>25) Instaurer un réseau de sentinelles (étendre le programme PAIR)</p> <p>26) Inscrire dans la législation le droit au maintien à domicile</p> <p>27) Déployer de multiples stratégies pour conserver son autonomie, pour rester chez soi et les transmettre ces stratégies de façons efficaces = être des acteurs de son vieillissement</p> <p>28) Dans une perspective de santé publique globale, encourager le vieillissement actif pour que les aînés puissent maintenir un niveau d'autonomie et de santé leur permettant de demeurer à domicile plus longtemps.</p> <p>29) Mettre en place un service gratuit ou à peu de frais de déneigement qui permet de rendre accessible l'espace entre la porte et la rue des personnes âgées à mobilité réduite ou présentant toute autre limitation physique ».</p>
--	---	---

Extrait du document *Rencontres de concertation spéciales – Tables régionales de concertation des aînés du Québec; Portrait-synthèse 2020*, de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec, pp. 11-12

**ou grands centres possèdent des secteurs ruraux où le transport est un enjeu primordial.**

En ce qui concerne le transport il y a plusieurs angles de vue à retenir :

- L'accessibilité au transport,
- L'horaire,
- Le transport adapté,
- Le transport en commun
- La sécurité dans les transports.
- 

**Soins et services de maintien à domicile**

Cet enjeu est très vaste **puisque'il croise plusieurs autres enjeux. Notamment, le logement, la sécurité, l'accès aux services, la santé.** Certaines solutions émises dans différents enjeux nommés ci-dessus pourraient s'appliquer à l'enjeu du soutien ou maintien à domicile. Les voici :

Extrait du document *Rapport de la rencontre de concertation – réunion spéciale* de la Table de concertation régionale des aînées et retraités de la Mauricie, pp. 7-8

Enjeux	Problématiques
Rendre disponible le transport tant rural qu'urbain	Manque d'information sur les services offerts
Offrir des logements abordables et sécuritaires	Difficulté d'accéder aux soins médicaux ainsi qu'aux soins à domicile
Briser l'isolement des personnes aînées et vulnérables	Manque de ressource en santé
Faciliter l'accessibilité aux soins de santé à domicile	Désert alimentaire tant en milieu rural qu'urbain
Favoriser l'intergénérationnel	Manque de mesures fiscales ( ex. : crédit d'impôt pour le maintien à domicile)
Lutter contre l'âgisme	Mode de fonctionnement de la rémunération des médecins. La rémunération à l'acte fait en sorte que les médecins ne traitent qu'un seul problème à la fois, donc le patient doit revenir, donc engorge le système.
Outiller les aînées aux nouvelles technologies	Proximité des services aux aînées en milieu rural
	Exode des aînées vers les grands centres
	Faible montant de pension de la vieillesse /situation d'insécurité
	Manque de soutien aux aînées dans les changements (ex; technologie)
	Manque de publicité sur les bons coups réalisés par les organismes

Chez nous en Mauricie, nous avons organisé pas moins de trois rencontres de réflexion sur le maintien à domicile.

Voici les recommandations faites au Secrétariat aux aînés suite à le rencontre régionale de 2019

## RECOMMANDATIONS AU SECRÉTARIAT AUX AÎNÉS SUITE À LA RENCONTRE DE CONCERTATION RÉGIONALE 2019

Enjeux	Problématique	Piste de solution
Rendre disponible le transport tant rural qu'urbain	Manque d'information sur les services offerts	Manque de publicité sur les bons coups réalisés par les organismes.
Offrir des logements abordables et sécuritaires	Difficulté d'accéder aux soins médicaux ainsi qu'aux soins à domicile	Favoriser la médecine à domicile;
Briser l'isolement des personnes âgées et vulnérables	Manque de ressource en santé	Favoriser la prévention, travailler en amont;
Faciliter l'accessibilité aux soins de santé à domicile	Désert alimentaire tant en milieu rural qu'urbain	Apporter plus de soutien financier aux organismes qui œuvrent auprès des personnes âgées;
Favoriser l'intergénérationnel	Manque de mesures fiscales (ex. : crédit d'impôt pour le maintien à domicile)	Favoriser les échanges entre services aux aînés (institutionnel, communautaire);
Lutter contre l'âgisme	Mode de fonctionnement de la rémunération des médecins. La rémunération à l'acte fait en sorte que les médecins ne traitent qu'un seul problème à la fois, donc le patient doit revenir, donc engorge le système.	Adapter les services aux aînés dans les milieux ruraux;
Outiller les aînés aux nouvelles technologies	Proximité des services aux aînés en milieu rural	Favoriser l'information et l'accompagnement aux aînés dans diverses démarches;
	Exode des aînés vers les grands centres	Développer des services adaptés aux besoins des aînés.
	Faible montant de pension de la vieillesse/situation d'insécurité	
	Manque de soutien aux aînés dans les changements (ex. : technologie)	
	Manque de publicité sur les bons coups réalisés par les organismes	

Plus près de nous, en 2022, dans le cadre d'une autre journée de concertation, nous avons nommé les enjeux suivants (premier constat : rien n'a changé, peu de mouvement évolutif en réponse aux besoins).

Il est à noter que cette rencontre a eu lieu par visioconférence, une mesure imposée par la pandémie.

Cette fois-ci, les participants y sont allés avec des pistes de solutions, des recommandations et des commentaires des plus inspirants. Nous vous en suggérons une lecture attentive.

## RECOMMANDATIONS AU SECRÉTARIAT AUX AÎNÉS SUITE À LA RENCONTRE DE CONCERTATION RÉGIONALE 2022

Enjeux	Pistes de solution	Recommandations	Commentaires
<b>LE LOGEMENT</b>			
Manque de logements en milieu rural	Créer des immeubles de logements sociaux spécifiques pour les personnes aînées. Augmenter l'accessibilité au Programme de supplément au loyer (PSL).	Qu'une expertise soit développée pour visiter les lieux de résidence des personnes âgées afin d'assurer leur sécurité (ex. : fonctionnement des détecteurs de fumée) ;	L'accessibilité à un logement à prix abordable représente un indicateur important pour actualiser la politique de maintien à domicile des personnes âgées. Il y a une relation directe entre le prix d'un logement et les revenus de la personne âgée ;
Coût des loyers trop élevé en milieu urbain	Augmenter l'accessibilité au PSL. Que les programmes de supplément au loyer soient attachés à la personne, pas au logement; créer plus de place en HLM; abaisser le plafond de revenu pour améliorer l'admissibilité à un HLM; Augmenter le nombre de PSL.	Qu'on offre un système de surveillance des personnes âgées à domicile avec des moyens technologiques appropriés (téléphone, internet, etc.) ;	Les municipalités doivent avoir une responsabilité par rapport au développement des loyers à prix abordables sur leur territoire ;
Peu de logements abordables à 25 % du revenu	Voir case précédente	Que les personnes âgées qui vivent avec une diminution de leurs capacités, se voient offrir des services pour menus travaux (ex. : déneiger l'entrée en hiver, changer les ampoules, etc.);	Pour les personnes âgées qui habitent dans leur résidence privée personnelle, des allègements fiscaux doivent être intéressants pour les motiver à demeurer dans leur milieu ;
Manque de logements adaptés aux aînés, avec certains services (alternative entre HLM et RPA)	Créer de nouveaux genres de logements exclusivement pour les personnes aînées, avec services, et avec un loyer basé sur leur revenu.	Que les élus municipaux soient sensibilisés à l'importance du manque de logements à coût abordable pour la rétention des personnes âgées dans leur municipalité;	Plus de programmes de soutien à la réalisation des tâches hebdomadaires (tonde de gazon, déneigement, etc.) doivent être disponibles à un coût abordable.
Exode de la ruralité vers l'urbanité	Offrir plus de services en milieu rural afin de favoriser la rétention des personnes aînées (logement, soins de santé, activités culturelles...).	Que les petites RPA en milieu rural soient soutenues financièrement et techniquement ;	
Perte d'autonomie physique pour entretenir la maison	Promouvoir et faciliter les offres de services pour les menus travaux (changer une ampoule, etc.), peut être fait par des professionnels retraités (plombiers, électriciens...) et ce à moindre coût.	Que des crédits d'impôt soient accessibles lorsque le loyer d'une personne est supérieur à 25% des revenus.	

Enjeux	Pistes de solution	Recommandations	Commentaires
<b>LE REVENU / LES FINANCES</b>			
Revenu de base trop bas (P.S.V., R.R.Q., S.R.G.)	Augmentation du revenu de base pour tous;	Qu'un organisme communautaire soit créé afin d'enseigner et de soutenir les personnes âgées dans la production de leurs déclarations de revenus. Et qu'une aide pour identifier les droits des personnes âgées soit accessible tout au long de l'année ;	Le revenu représente un défi majeur pour les personnes âgées. En nous référant aux tableaux concernant l'espérance de vie des retraités, nous constatons que le temps passé à la retraite augmente d'année en année. De plus, les personnes âgées demeurent actives socialement plus longtemps, ce qui nécessite un revenu adéquat ;
Revenu de certaines femmes plus faible (plusieurs n'ont pas accès à un fonds de pension)	Offrir un revenu minimum décent (hommes et femmes confondus) (à indexer sur l'inflation et le coût de la vie) pour les hommes comme les femmes. Arrêter les catégories (+ de 45 ans, + de 75 ans,...) Les personnes aînées ont aussi des dépenses (loisirs,...) Revenu minimum si le gouvernement offre des services.	Que le revenu des personnes âgées soit ajusté en fonction du coût de la vie ;	
Frais de transport pour soins de santé (région éloignée)	Assurer un revenu décent aux femmes qui n'ont pas recours à un fonds de pension privé.	Qu'une aide soit fournie aux personnes vivant seules après le départ du conjoint ou de la conjointe.	Cependant, les mesures sociales (pension de sécurité de vieillesse, supplément de revenus, RRQ, REER) ne croissent pas au même rythme. Ces mesures sont souvent indexées, mais ne suivent pas l'augmentation des coûts de la vie en général ;
Services à domicile parfois trop coûteux (entretien ménager, livraison épicerie,...)	Permettre la gratuité des frais de transport pour les personnes qui habitent en région éloignée et qui doivent se rendre dans de grandes villes pour recevoir des soins.		
Manque de connaissance et difficulté d'accéder à tous les programmes gouvernementaux qui peuvent améliorer le revenu (crédits d'impôt, exemptions, programmes d'aide financière...)	Permettre la gratuité pour tous les services à domicile offerts aux personnes aînées.		La situation fiscale se complique pour les personnes monoparentales suite au départ d'un conjoint. Souvent, les femmes retraitées d'aujourd'hui, ne possèdent pas de régime de pension privé. Lorsque le conjoint masculin s'en va, les problèmes financiers surgissent pour les femmes. Cette situation a un impact sur le logement et la qualité de vie.
Besoin d'être informé et accompagné pour connaître et avoir accès à tous les services gouvernementaux	Offrir gratuitement des services d'aide à la fiscalité pour toutes les personnes aînées (déclarations de revenus, divers formulaires, programmes...);		
Aide financière souvent non récurrente	Former du personnel à cet effet ou encourager financièrement les organismes communautaires qui le font déjà.		
Victimes de fraudes et escroqueries	S'assurer que toutes les personnes aînées qui manifestent un besoin puissent recevoir l'aide d'une intervenante pivot afin d'achever les demandes aux services appropriés. Offrir une aide financière de base, récurrente.		
	Sensibiliser davantage la population aînée aux risques d'escroqueries et de fraudes et offrir le soutien adéquat.		

Enjeux	Pistes de solution	Recommandations	Commentaires
<b>LES SERVICES ET SOINS À DOMICILE</b>			
Méconnaissance des services offerts pour favoriser le maintien à domicile	Promouvoir les services offerts;	Qu'un guichet d'accès unique pour les personnes âgées soit mis en place dans chacun des territoires de CLSC ;	Pierre angulaire du maintien à domicile, nos instances doivent tout mettre en œuvre pour soutenir les services en santé et en services sociaux pour les personnes qui veulent demeurer à domicile ;
L'aide offerte ne répond pas toujours au besoin	Créer un répertoire (facile d'accès) sur un site internet ou autre forme de toutes les ressources, classées par catégories. Constamment mis à jour et en évaluer la qualité.	Qu'une analyse soit faite, surtout en milieu rural, afin de connaître la faisabilité d'avoir recours à plus de professionnels (médecin, infirmière, travailleuse sociale, psychologue) pour des services et des soins de santé à domicile ;	L'accessibilité aux services, plus spécifiquement en milieu rural, doit être de maximiser une organisation de services plus élaborée par l'injection de budgets supplémentaires ;
Manque de main-d'œuvre pour les soins à domicile	Évaluer les besoins et ajuster les services aux besoins.	Que les personnes proches aidantes soient informées et soutenues adéquatement et qu'un système de répit réponde à la forte demande des aidants naturels ;	L'organisation territoriale des services doit servir à combler les besoins des personnes âgées dans leur environnement immédiat.
Manque d'infrastructure pour favoriser le maintien à domicile	Créer des postes permanents de genre PA8 pour aider les personnes à domicile pour les soins, avec des salaires et avantages attractifs. Ne pas compléter que sur le bénévolat;	Que chacun des territoires ait accès à de l'équipement spécialisé portatif (ex. : dialyse) afin de fournir des traitements à proximité du milieu de vie de la personne dans le besoin	
Manque de médecin à domicile	Favoriser la main-d'œuvre que peuvent représenter les stagiaires;		
Manque de communication entre les divers services (réseau SSS et organismes communautaires)	Valoriser les professions en santé pour améliorer le recrutement.		
Délais d'attente pour recevoir des services à domicile sont trop long	Uniformiser l'offre de services de proximité pour les aînés;		
Épuisement des proches qui doivent pallier le manque d'effectif du réseau SSS	Le système de santé devrait être plus axé vers le maintien à domicile plutôt que vers les hôpitaux;		
Processus trop complexe pour avoir accès aux services et aux soins à domicile	Favoriser une meilleure communication entre le réseau SSS et le communautaire;		
Arrêt des services même si le besoin est toujours présent	Coordination des services actuellement existants (éviter le doublement) [Intervenant pivot];		
	Augmenter l'enveloppe budgétaire qui est destinée aux personnes aînées. Investissement massif autant dans le réseau que dans le communautaire, toujours dans l'axe de services du maintien à domicile;		
	Revenir à un réseau terrain accessible, c'est-à-dire, à une structure décentralisée « Réseau local de services ».		
	Inciter les médecins à offrir des services à domicile;		
	Offrir la possibilité d'avoir accès à des supiers infirmières à domicile.		
	Reconnaître et valoriser le travail des organismes communautaires;		
	Faciliter les échanges entre réseau et organismes.		
	Réduire les délais d'attente;		
	Créer un système d'intervenant pivot. Favoriser la main-d'œuvre que peuvent représenter les stagiaires;		
	Créer un programme de répit adapté aux besoins.		
	Intervenant pivot.		
	Ajuster les services aux besoins.		

Enjeux	Pistes de solution	Recommandations	Commentaires
<b>LE TRANSPORT</b>			
Accessibilité à du transport en milieu rural:	Offrir des services de transport collectif, adapté et gratuit pour toutes les personnes âgées vivant sur le grand territoire de la Mauricie, conjointement avec les MRC, les villes, le CIUSSS, et les organismes communautaires	Que les gouvernements reconnaissent que les coûts d'organisation du transport adapté en milieu rural sont plus onéreux et qu'ils y affectent les budgets en conséquence pour une meilleure fluidité, et une meilleure fréquence d'utilisation;	En milieu urbain, diverses modalités de transport, à des coûts abordables, sont accessibles pour le déplacement des personnes âgées. La proximité de plusieurs lieux de livraison de services en santé et services sociaux facilite le transport;
Accessibilité à du transport collectif en milieu rural:	idem	Que des services de transport collectif, adapté et gratuit soient instaurés pour toutes les personnes âgées vivant sur le grand territoire de la Mauricie, conjointement avec les MRC, les villes, le CIUSSS, et les organismes communautaires.	Toutefois en milieu rural (Maskinongé, Des Chênes, Mékinac) il est plus difficile d'avoir des moyens de transport favorisant l'accès aux services. Les services ne sont pas toujours à proximité et les déplacements peuvent s'avérer onéreux pour les personnes âgées;
Accessibilité à du transport adapté:	Idem		Si l'on veut éviter l'exode des personnes âgées du milieu rural vers les grands centres urbains il faut développer des systèmes de transport qui devront être abordables et avec une fréquence adéquate;
Accessibilité à du transport gratuit ou à moindre coût:	Idem		Nous souhaitons que le gouvernement finance la mise en place de ces systèmes au prorata des montants investis dans les grands projets de transport en milieu urbain.
Étendue du territoire (les gens de La Tuque doivent aller à Trois-Rivières pour recevoir certains traitements médicaux)	idem		

Enjeux	Pistes de solution	Recommandations	Commentaires
<b>L'ACCOMPAGNEMENT</b>			
Manque d'accessibilité pour le soutien psychosocial	Rendre plus accessible l'accès à une intervenante sociale, moins de procédures, moins de délais d'évaluation;	Qu'un partenariat plus étroit soit développé entre les CLSC, GMF et les groupes communautaires de loisirs afin de permettre l'organisation d'activités préventives qui repoussent les problèmes de santé physique et mentale. L'objectif est également de favoriser la socialisation des personnes âgées et éviter l'isolement;	Déconditionnement des personnes âgées (ne sortent plus, bougent moins, font moins d'activités récréatives, intellectuelles)
	Assurer un suivi de services donnés;	Que soient développés, avec les organismes communautaires, des programmes de formation pour soutenir les bonnes habitudes de vie et appliquer le programme de prévention des chutes;	Isolément = détresse psychologique = anxiété = déclin de la santé en général
	Créer des postes d'intervenante pivot;	Qu'une analyse critique soit produite concernant la diminution des organismes qui étaient un lieu de référence pour les personnes âgées dans chacun des territoires (clubs d'âge d'or), et promouvoir le développement de nouveaux organismes qui sont des lieux de socialisation par excellence.	Crainte de contamination par les aides domestiques
	Bonifier les compétences des intervenants et accompagnateurs : techniques et humains;		
	Humaniser les soins aux personnes.		
Rélicence à demander de l'aide	Promouvoir les services offerts aux personnes âgées		
Manque de ressources pour les personnes proches aidantes	Augmenter les subventions aux organismes qui offrent des services aux proches aidants;		

Enjeux	Pistes de solution	Recommandations	Commentaires
	Offrir plus de possibilités de répit pour les proches aidants.		
Manque de reconnaissance des personnes proches aidantes	Reconnaître et valoriser le travail des proches aidants en leur offrant la possibilité de prendre soin d'un proche en leur offrant un salaire adéquat. S'ils étaient rémunérés, ça désengorgerait les demandes de services.		
Manque de médecin de famille	Super infirmière.		
Manque d'accompagnement pour achat, installation et entretien d'équipement médical	Créer des postes d'intervenante pivot;		
Besoins de plus de services en anglais	Augmenter l'aide financière pour l'achat et l'ajustement d'équipements (que ce soit remboursé, pris en charge par RAMQ.		
Manque de personnes bénévoles	S'assurer que les publications des gouvernements soient accessibles aussi en anglais. Valoriser le bénévolat;		
	Reconnaissance du travail bénévole.		
Manque d'information, de sensibilisation et de prévention destinée aux personnes aînées (traudées, technologies, services offerts...)	Investir dans le travail de milieu, des intervenants terrain comme le programme IMAY (initiative de travail de milieu pour aînés vulnérables);		
	Promotion, publicité, sensibilisation.		
Difficulté à rejoindre les personnes nécessitant des services (ne veulent pas déranger, donc ne demandent pas ou ne sont pas conscients de leur condition précaire)	Développer un réseau de sentinelles dans les familles et RPA pour détecter les personnes qui nécessitent des services.		
Manque d'échange intergénérationnel	Favoriser l'habitat intergénérationnel, mixer les générations et favoriser les liens et l'échange entre elles. Ex : Étudiant dans RPA.		
	Miser sur les forces et compétences de la personne aînée, prendre en considération ses besoins, ses capacités et ses envies, aller à son rythme;		
	Assurer un service d'encadrement, d'accompagnement individuel par un intervenant pivot ou un proche aidant rémunéré ou un pair aidant aîné, pour aider et guider l'aîné dans ses démarches pour avoir accès aux services, jouer le rôle de GPS. Ainsi le poids ne serait plus sur les épaules de l'aîné. C'est l'intervenant pivot qui doit s'adapter et non la personne aînée. La personne au centre des services.		

Enjeux	Pistes de solution	Recommandations	Commentaires
	Favoriser le développement des organismes communautaires en lien avec les aînés avec un financement récurrent et suffisant. Augmenter le rôle des organismes communautaires.		
Enjeux	Pistes de solution	Recommandations	Commentaires
<b>AUTRES</b>			
	Sensibiliser les gouvernements	<p>Promouvoir auprès des MRC que le maintien à domicile des personnes âgées est tributaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'un logement abordable</li> <li>- D'un revenu adéquat</li> <li>- D'un système de services et de soins à domicile fiable et accessible en tout temps.</li> </ul>	<p>On a vu l'hécatombe provoquée par le COVID chez les aînés. On doit s'attendre à une croissance spectaculaire du nombre d'aînés au cours des prochaines années:  Toujours autant de difficulté à avoir accès à un médecin de famille, à l'urgence... et le problème ne date pas de la COVID;  Au Québec, nous avions 7 lits d'hôpital/1000 habitants dans les années 70, on se retrouve aujourd'hui 2 par 1000 h  - La France : 6, l'Allemagne : 8, le Japon : 12  - des délestages remplacement de la hanche, du genou, cataractes... ça concerne les aînés;  Accès à des soins à domicile :  - 14 % du budget consacré aux soins de longue durée est consacré aux soins à domicile (75% au Danemark).  - au Canada, 6,1 % des personnes âgées de plus de 75 ans habitent dans des RPA, ce taux est de 18,4 % au Québec;  Accès à des RPA largement majoritairement privées, à des coûts inabordable pour plusieurs aînés, même si largement subventionnées par l'état : à l'île Portait d'une industrie millardaire celle des RPA, la recherche produite par l'IRIS en juin dernier.</p>
	Promouvoir les services offerts	Maximiser le nombre de médecin à domicile;	Nous constatons et ce, depuis plusieurs années, que le système n'est pas en mode prévention. Il est en mode rattrapage, ce qui fait en sorte qu'il ne peut plus fonctionner efficacement. Il est important d'avoir une vision à long terme à l'intérieur de ce grand système mais, malheureusement, ce n'est pas ce qui est valorisé.

Enjeux	Pistes de solution	Recommandations	Commentaires
	Valoriser les professions en santé pour améliorer le recrutement.	Décentraliser les soins et les services;	Nous avons l'impression, à certains moments, que l'intervenant, débordé par les dossiers en cours et stressé par les dossiers en attente, peut mettre fin à des suivis qui nécessiteraient encore du support, mais pas suffisamment pour justifier sa présence au dossier. Ainsi, le patient est laissé à lui-même malgré le fait qu'il aurait encore besoin de certains services. Il y a donc abandon du dossier, peut-être trop rapidement et ce, malgré le besoin encore présent. Il peut se créer, à ce moment, des conséquences négatives sur le maintien à domicile de ce patient à court ou moyen terme.
Démontrer les avantages de travailler dans le Haut St-Maurice		Obtenir la reconnaissance par nos dirigeants des caractéristiques démographiques de notre région;	Les gens eux-mêmes n'ont pas toujours la conscience des besoins et services qu'ils seraient importants de recevoir pour leur bien-être. Au fur et à mesure des années, ils s'adaptent à leurs pertes et ne constatent pas toujours leurs capacités, qui s'effritent (adaptation à leur condition au fil du temps). L'avancement en âge, différents processus psychologiques, la prise de certains médicaments et les maladies sont tous des facteurs pouvant affecter leur autonomie. Faire le deuil de ses pertes n'est pas un processus facile à traverser et cela a un impact sur leur capacité à recevoir de l'aide. La présente structure est beaucoup trop lourde, demande beaucoup trop de données administratives. Il est inconcevable qu'un patient demeurant à Saint-Alexis-des-Monts se retrouve à Nicolet pour recevoir ses soins. Il est important de remettre le patient au cœur de vos interventions, c'est une question de
Redonner un choix d'activités aux aînés pour freiner la perte d'autonomie		Influencer les décideurs locaux et régionaux de reconnaître qu'il faut agir rapidement dans notre région parce que l'exode des personnes âgées vers les RPA des grands centres est très avancé;	
Améliorer les arrangements possibles et le travail de concertation		Décentraliser la prise de décision du CIUSSS/MCQ vers les instances locales (CLSC) afin d'ajuster l'offre de services en fonction des besoins d'un territoire, d'une municipalité et rendre imputables les dirigeants locaux;	Offrir la possibilité d'avoir accès à des supes infirmières à domicile.
		Créer un corridor de services entre les différents établissements de la santé et des services sociaux (CLSC, CHSLD) et les organismes communautaires dans un territoire de CLSC;	Présentement, nous avons l'impression que le système ne s'adapte pas à la réalité des aînés, mais demande plutôt aux aînés de s'adapter au système. Un exemple concret : clic santé.
		Développer la concertation par territoire pour coordonner les besoins en main-d'œuvre entre le réseau public et les entreprises privées et identifier les différentes stratégies pour devenir attractif;	La structure est trop rigide, trop compliquée, décourageante. Il y a une perte de temps incroyable pour éviter ces problématiques qui se

Enjeux	Pistes de solution	Recommandations	Commentaires
		<p>Bonifier les responsabilités et la latitude nécessaire au bon fonctionnement des volets santé et services sociaux aux CLSC sur les territoires Maskinongé, Des Cheneaux et Mékinac;</p>	<p>Enfin, mettons au cœur de nos préoccupations le RESPECT des aînés en leur démontrant notre compréhension de leur réalité. Adoptons-nous à eux pour qu'ils ressentent notre reconnaissance pour ce qu'ils ont amenés et ce qu'ils apportent encore à notre société. Soyez conscients que les décideurs d'aujourd'hui seront inévitablement les aînés de demain. Il est urgent de réfléchir adéquatement aux actions prises en tenant compte des conséquences sur le futur. Il faut absolument adhérer à une vision à long terme. Il est encore temps de nous créer un bel avenir!</p>
		<p>Créer un arimage entre les CLSC et les GMF pour une complémentarité dans la structure de livraison des services en santé et les services sociaux. Les GMF devraient avoir un professionnel en santé, un physiothérapeute, une nutritionniste et autres professionnels (intervenant pivot) pour des références au CLSC;</p>	<p>Accessibilité aux ressources : Revenir à un réseau terrain accessible, c'est-à-dire, à une structure décentralisée « Réseau local de services ». La présente structure est beaucoup trop lourde, demande beaucoup trop de dédales administratifs. Il est inconcevable qu'un patient demeurant à Saint-Alexis-des-Monts se retrouve à Nicolet pour recevoir ses soins. Il est important de remettre le patient au cœur de vos interventions, c'est une question de respect et d'empathie. Nous avons l'impression que la lourdeur administrative et la structure sont à engouffrer l'humain et son importance.</p>
		<p>Sensibiliser les élus municipaux et provinciaux sur les grands enjeux pour les municipalités de l'absence adéquate des services de maintien à domicile (notamment dans les milieux ruraux);</p>	<p>La grande étendue du territoire à desservir : Mettre en place une personne pivot qui serait la porte d'entrée des demandes de services. Elle pourrait s'occuper de régler les besoins urgents ou ceux ne demandant pas nécessairement la présence d'un intervenant. Par la suite, le processus de demande d'un intervenant pour les patients ciblés pourrait être enclenché. De cette façon, les besoins urgents sont répondus, le patient est pris en charge et le maintien à domicile est favorisé. Cette personne serait un support aux patients et aux intervenants.</p>
		<p>Supporter les acteurs du milieu dans l'élaboration de projets permettant l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées qui sont à domicile,</p>	<p>Incapacité de convaincre les patients à recevoir des soins : Certains personnes refusent de recevoir des services car trop loin de leur domicile. Offrir la possibilité d'avoir accès à des suppers infirmières à domicile.</p>



**Les enjeux nommés depuis des décennies et qui ne sont toujours pas résolus de façon satisfaisante :**

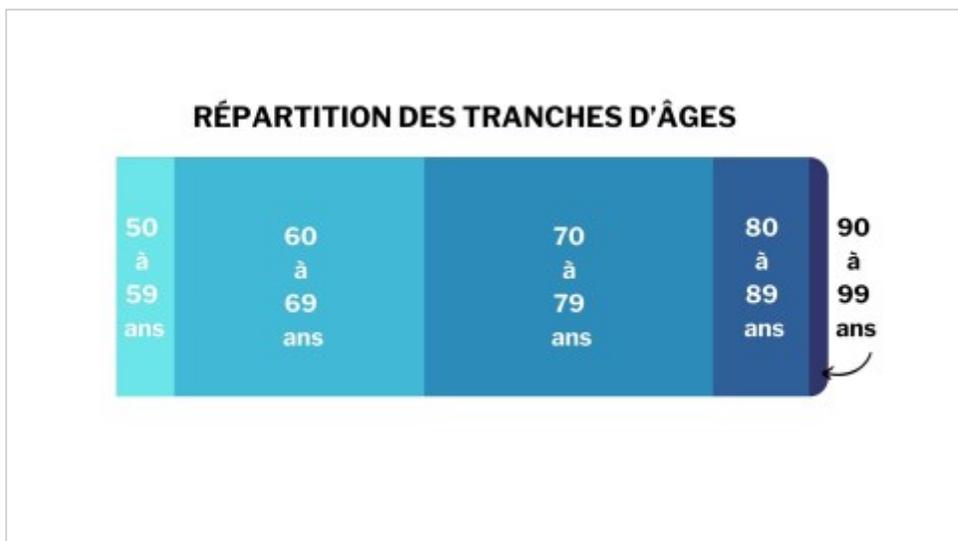
- Réduire la complexité, la lourdeur administrative dans l'accessibilité aux services et soins
- Le sous-financement des organismes communautaires qui obligent à consacrer une part trop importante de leurs activités à la recherche de financement et aux redditions de comptes, à la place de servir les aînés et répondre à leurs besoins.





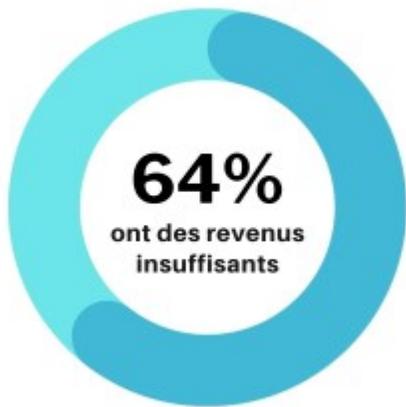
# Sondage : résultats

La majorité des répondants avaient entre 60 et 79 ans. Le non-respect du critère 65 ans ou plus qui correspond généralement au terme « aîné » s'explique par la diffusion du questionnaire, notamment lors d'un salon (RDV 100% aînés de Shawinigan). Bien qu'il nous semble important de recueillir aussi les opinions des personnes qui seront bientôt considérées comme aînées, pour l'avenir, nous effectuerons une séparation stricte des réponses des -de 65 ans et + de 65 ans.



Le pourcentage indiqué dans chaque tuile de couleur correspond au taux de satisfaction de la personne vis-à-vis de son lieu d'habitation. Ainsi, bien qu'à deux points diamétralement opposés sur un spectre financier, les locataires de HLM et les locataires de RPA sont les deux groupes les plus satisfaits de leurs lieux de vie.





### LES REVENUS : CRAINTES ET INSATISFACTION

- stress financier actuel : "tout devient un luxe"
- stress financier pour l'avenir
- appauvrissement
- importance d'avoir des loisirs accessibles financièrement

64% des personnes interrogées considèrent avoir des revenus insuffisants. Même parmi ceux qui ont des revenus actuels suffisants, un stress financier pour l'avenir se fait ressentir.

L'importance des loisirs s'explique par le fait que c'est par les loisirs que passe la socialisation des personnes âgées.

### AUTRES ENJEUX



L'inflation se fait ressentir partout, mais de façon notoire à l'épicerie. L'enjeu de sécurité alimentaire, jusqu'alors le dernier des enjeux qui préoccupaient les aînés, arrive désormais en première place.

# Enjeux soulevés par le milieu communautaire et pistes de solutions

En matinée, plusieurs organismes, services et porteurs de projet sont venus présenter leurs services à l'assemblée et nommer un enjeu auquel les participants ont tenté de trouver des pistes de solution

La présentation PowerPoint n'est pas disponible

## AIDE CHEZ SOI TROIS-RIVIÈRES ET DE L'ÉNERGIE

*Entreprise d'économie sociale en aide à domicile*

Par : France Leclerc et Martin-Charles St-Pierre



- Problème de financement des EÉSAD (Entreprise d'économie sociale d'aide à domicile) qui nuit au maintien et au déploiement de leurs activités : un seul bailleur de fonds, car pas le temps d'aller en démarcher d'autres. Ce monopole créé une situation de type top-down et non une collaboration avec une vraie compréhension des besoins et enjeux de ces organismes communautaires
- Arrimage difficile des besoins de la clientèle en matière de services à domicile avec les attentes de la main d'œuvre : les besoins de la clientèle sont les mêmes qu'il y a 20 ans. La capacité de la main-d'œuvre elle, s'est totalement transformée : le contexte de pénurie de main-d'œuvre accentue encore ce rapport de force.

### Pistes de solutions communautaires

- ⇒ Partage de candidatures entre EÉSAD : en milieu rural, beaucoup moins de candidatures reçues qu'en ville.
- ⇒ Favoriser les liens intergénérationnels : quand on a un lien avec un aîné, on a davantage le goût de prendre de ces nouvelles, l'aider dans certaines petites tâches que si on n'en connaît pas. Penser qu'il y a de nombreux immigrants au Québec qui n'ont pas de famille donc peut être un espace et un intérêt pour tisser ce type de liens.

### Actions possibles du gouvernement du Québec

- ⇒ Adopter des politiques qui favorisent les liens intergénérationnels : le système actuel RPA-CHSLD va à l'encontre de ceux-ci, en plus de briser tous les repères et liens de la personne aînée à 2 reprises : départ du logement/maison pour une RPA, puis départ de RPA pour le CHSLD.
- ⇒ Campagne grand public de séduction pour rendre enviable le travail d'aide à domicile + une formation minimale des employés. La formation ne devra pas être trop longue pour

ne pas décourager la main-d'œuvre. Le but de la formation est de présenter les attentes des personnes âgées ainsi que l'attitude à privilégier en leur présence (prévenir âgisme, maltraitance...).

## C.A.A.P. MAURICIE ET CENTRE-DU-QUÉBEC : CENTRE D'ASSISTANCE ET D'ACCOMPAGNEMENT AUX PLAINTES

[Accéder à la présentation](#)



*Soutenir les usagers qui souhaitent porter plainte auprès d'un établissement du réseau de la santé et des services sociaux, du Protecteur du citoyen ou au Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens.*

Par Janik Ouimet

- Inaccessibilité de l'information pour les personnes âgées et les proches aidants, notamment confusion des rôles : qu'est-ce qui est pris en charge par la RPA et par le CIUSSS?
- Disparité dans les façons de fonctionner des services de soins à domicile qui rendent difficile pour le C.A.A.P. de guider les personnes utilisatrices de leurs services : par exemple, tous n'utilisent pas les chèques-emplois services de la même manière.
- Manque de ressources tant pour l'évaluation des besoins que pour donner les services et les soins



### Pistes de solutions communautaires

- ⇒ En changeant le vocabulaire « plaintes » pour « insatisfactions », les personnes oseraient davantage faire part de leurs griefs. Aujourd'hui, le mot « plainte » rebute beaucoup de gens à aller de l'avant.

### Actions possibles du gouvernement du Québec

- ⇒ Utilisation des services des intervenants pivots déjà existants au CIUSSS, en les rendant connus et facilement accessibles par la population

La présentation PowerPoint n'est pas disponible



## TABLE ACTION ABUS AÎNÉS MAURICIE

*Lutte contre la maltraitance et l'intimidation envers les aînés, de même que l'identification de toutes personnes aînées vulnérables.*

Par Marie Lefebvre et André Lecomte

- Savoir reconnaître la maltraitance (types et formes)
- Signaler et dénoncer la maltraitance

### Pistes de solutions communautaires

- ⇒ Redéployer un réseau de sentinelles communautaires formées (personnes qui côtoient régulièrement des aînés et veillent à leur bien-être; exemple : facteurs) qui bénéficieraient d'un financement récurrent. En effet, plusieurs personnes témoignent du nombre impressionnant de cohortes de sentinelles formées au fil des ans, à cause des financements par projet.

Sitôt le projet terminé, on perd les sentinelles créées, faute de moyen pour poursuivre leur encadrement et soutien opérationnel. Il faudra en former et en déployer à nouveau au prochain financement : au-delà de la perte de temps, cela démotive les sentinelles et les personnes qui les encadrent.

Il est à noter que ces sentinelles se révèlent également de précieux alliés pour transmettre de l'information aux aînés (voir recommandation #1.1, page 34).

### Actions possibles du gouvernement du Québec

- ⇒ Financer de façon récurrente des sentinelles formées et déployées dans la communauté qui veillent au bien-être et à la bientraitance des aînés
- ⇒ Remettre en place une ligne téléphonique de référence (auparavant, rôle assuré par Revenu Québec) que tant les personnes aînées, les proches aidants que les professionnels peuvent joindre pour être informés des services existants pour les aînés dans sa communauté.

### Voir aussi

[Les recommandations de l'AQDR](#) (Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées) : pages 10 et 11

## ITMAV (INITIATIVES DE TRAVAIL DE MILIEU AUPRÈS DES AÎNÉS EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ)

Par Andréane Goudreau et Valérie Carle

Accéder à la  
présentation



- Hausse des prix des loyers : louer un nouveau logement, mais aussi pour les hausses de loyer abusives. Les aînés n'osent pas dénoncer ces hausses abusives de crainte de représailles.

La Mauricie est réputée pour avoir des blocs-appartements très abordables à l'achat par rapport à d'autres régions du Québec. On assiste à un rachat de ces édifices par des propriétaires extérieurs à la région et souhaitant simplement voir un retour sur investissement très rapide par le biais de *rénovictions*.

Taux d'inoccupation des logements à Shawinigan : 0,7 %. Face à la pénurie de logements, les propriétaires gonflent indument les prix des loyers et les locataires n'ont d'autre choix que de louer ces logements beaucoup trop chers pour leur budget.

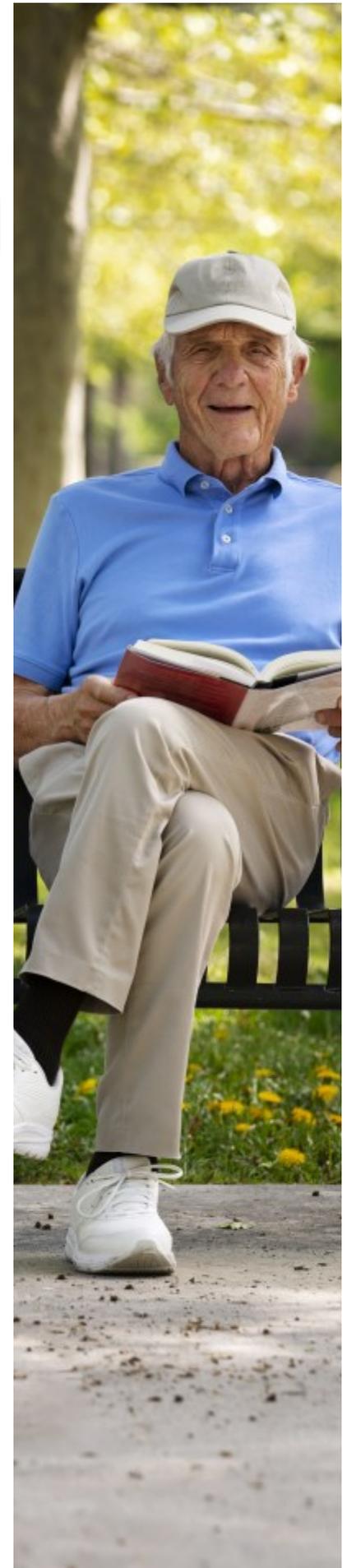
La hausse des loyers a des conséquences directes sur le pouvoir d'achat des foyers : certains aînés ont de la difficulté à payer la potte roulante parce que le loyer représente une part trop importante du budget

### Pistes de solutions communautaires

- ⇒ Rappeler l'importance de produire une déclaration d'impôts qui donne droit à des crédits et retours d'impôts et permet de demander à participer à certains programmes dont allocation-logement.
- ⇒ Informer les aînés desservis qu'il est possible de refuser l'augmentation de loyer. Le fardeau de la preuve revient alors au propriétaire, qui, s'il ne parvient pas à trouver un arrangement amiable avec le locataire, devra saisir le tribunal administratif du logement en fixation du loyer et payer les frais nécessaires pour cela.

### Actions possibles du gouvernement du Québec et du Canada

- ⇒ Rappeler à la population, par tous moyens judicieux, l'existence des cliniques d'impôts, du programme *Produire ma déclaration* de Service Canada et que le numéro de téléphone pour accéder à la [liste des séances de préparation des déclarations d'impôts](#) ne soit pas « cachée » sur le site de Revenu Québec (cela a pris 10 minutes à une personne très à l'aise avec l'informatique pour finir par la trouver!)
- ⇒ Travailler la fiscalité pour offrir encore plus d'aide financière aux aînés



## ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES DE LA VALLÉE DE LA BATISCAN

*Association de proches aidants*

Par Josée Gélinas

[Accéder à la  
présentation](#)



- Les proches aidants ne se reconnaissent pas comme tels pourtant 44% des Québécois sont proches aidants (dont une part croissante d'hommes). Beaucoup de proches aidants sont eux-mêmes aînés.
- Avec les familles recomposées, un proche aidant a parfois 4 parents dont il prend soin : risque d'épuisement encore plus grand
- Le secteur de Mékinac incarne le portrait des proches aidants de 2031 et les besoins sont criants.
- Parfois, les gens ont besoin de services qui n'existent pas. Exemple : quand un homme proche aidant a besoin d'aide, c'est souvent pour les tâches ménagères et il trouve relativement facilement de l'aide. En revanche, quand une femme proche aidante a besoin d'aide, c'est souvent pour de menus travaux (fixer une tringle à rideaux, réparer un trou dans le mur) pour lesquels elle ne trouve personne : les services d'homme à tout faire n'existent plus, au profit de spécialistes (plombier, électricien, tireur de joints...) qui ne se déplacent pas pour des tâches peu ou pas rentables.

### **Actions possibles du gouvernement du Québec**

- ⇒ Le démantèlement de l'APPUI Mauricie laisse un grand vide pour les proches aidants et les organismes qui les accompagnent



## PROJET PROACTIF POUR ÉVITER LA FRAGILISATION

Par Justine Laloux

- Devenir capable de détecter tôt les risques de perte d'autonomie
- Faire connaître les habitudes de vie pour vieillir en santé
- Adapter l'environnement pour favoriser le changement des habitudes de vie

### Pistes de solutions communautaires

- ⇒ Le site Internet [Proactifquebec.ca](http://Proactifquebec.ca) permet aux aînés de suivre un programme qui visera à établir une évaluation de sa situation et la recommandation pour favoriser un vieillissement en santé



**Proactif** | Éviter la fragilisation

## CIUSSS (CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX) MAURICIE-ET-CENTRE-DU-QUÉBEC

Par Sophie Boulva

Image « des 3 poches » qui démontre à la fois la richesse et l'importance de l'ensemble de la communauté pour répondre aux besoins des personnes aînées :

- La poche avant constitue les ressources de la personne aînée : ses capacités physiques, intellectuelles et financières. Quand la personne aînée a besoin d'une marchette par exemple, elle peut peut-être se l'offrir à avec son budget.
- La poche de côté, ce sont les ressources dans l'entourage de la personne qui sont sollicitées si la première poche n'a pu répondre aux besoins. Par entourage, il faut entendre la famille, les amis mais également les ressources dans la communauté. La marchette dont la personne aînée a besoin peut lui être prêtée/donnée par une personne/une ressource qui en a une de disponible.
- La poche arrière, c'est le Soutien à l'autonomie des personnes aînées (SAPA) du CIUSSS M.C.Q. On n'utilise cette dernière poche que lorsque les 2 premières poches n'ont pas pu répondre aux besoins de la personne aînée.

# Enjeux et pistes de solutions apportés par la plénière



Voici les enjeux et les pistes de solutions qui ont été apportés par les participants de la rencontre de concertation régionale 2023. Ceux-ci n'ont pas été classés par ordre d'importance.

ENJEUX	PSTES DE SOLUTIONS
<p><b>Difficulté à rejoindre les aînés non connectés à internet, qui ne fréquentent pas d'organismes communautaires ou n'ont pas de suivi auprès du CIUSSS Mauricie-et-Centre-du-Québec pour les sensibiliser, leur faire connaître les ressources existantes, leurs droits, comment porter plainte, etc.</b></p>	<p>Retour de la ligne d'info de Revenu Québec : ligne téléphonique de référence tant pour le communautaire que pour le réseau de la santé. Ligne qui renseignerait les personnes aînées, les proches aidants, les professionnels, intervenants...</p> <p>Utiliser le courrier postal : on en reçoit une lettre un an avant la pension, il est donc possible pour le gouvernement de rejoindre toutes les personnes de 65 ans et plus. Toutefois, garder en tête que 19% des Québécois sont analphabètes et 34% éprouvent de grandes difficultés de lecture (source : <a href="#">Fondation pour l'alphabétisation</a>) : un courrier ne suffira donc pas à rejoindre tous les aînés, une médiation pour faciliter la compréhension de l'information sera nécessaire (voir ci-contre : sentinelles)</p>
<p><b>Manque de ressources humaines pour pourvoir aux besoins des aînés</b></p>	<p>Valoriser les métiers d'aide à domicile auprès des personnes aînées par le biais d'une grande campagne publicitaire et offrir une formation minimale</p>
<p><b>On assiste à la disparition graduelle d'une ressource : les médecins. Avec le vieillissement de la population, les médecins vont devenir de plus en plus sollicités et le besoin de davantage de médecins surspécialisés (gériatrie-psychiatrie, etc.) va se faire sentir</b></p>	<p>Former et déployer de nouveaux médecins + élargir les champs de compétence des infirmiers afin de décharger les médecins de cas simples à traiter (grippes saisonnières, rhumes, suivi de problèmes de santé stabilisés, etc.).</p> <p>Développer les équipes médicales surspécialisées en gériatrie</p>

ENJEUX	PSITES DE SOLUTIONS
<p><b>Faire de la réadaptation physique pas seulement pour maintenir, mais aussi pour développer la santé des aînés. Ne pas penser « perte d'autonomie » comme une fatalité dès qu'un aîné se blesse. Ne pas non plus penser que la psychothérapie n'est pas une avenue intéressante pour les aînés sous prétexte que les problématiques seraient cristallisées et qu'il serait trop tard pour intervenir</b></p>	<p>Lutter contre l'âgisme par le biais de campagnes de sensibilisation, de formation des personnes qui interviennent avec les aînés</p> <p>Proposer un examen de santé complet à toute personne atteignant l'âge de 65 ans, fait dans une perspective de promotion positive de la santé globale (et non dans une perspective répressive : retirer le droit de conduire, par exemple).</p>
<p><b>Reconnaître la maltraitance (types et formes) et la signaler</b></p>	<p>Reconduire le projet de sentinelles dans la communauté avec un financement récurrent pour éviter de former des équipes, les déployer, puis tout arrêter faute de financement. Pour quelques années plus tard, reformer des sentinelles, les redéployer, etc. Également se concerter avec les municipalités, Postes Canada, les ITMAV.</p>
<p><b>Outils des aînés face à la fraude téléphonique, en personne ou par internet</b></p>	<p>Créer une ligne de support technique et d'éducation populaire exprès pour ça</p>
<p><b>Rétablir une vie communautaire où les liens intergénérationnels seront favorisés</b></p>	<p>Repenser totalement la trajectoire logement/maison puis RPA ou RI/RTF puis CHSLD qui isole les aînés du reste de la communauté, en plus de perturber leurs repères à chaque déménagement. S'inspirer des modèles scandinaves : un édifice à logements comprend des appartements aux étages supérieurs, et des intervenants au rez-de-chaussée. Ce n'est pas la personne qui déménage quand ses besoins d'aide évoluent, ce sont les intervenants qui sont plus ou moins mobilisés autour de la personne</p>



ENJEUX	PSITES DE SOLUTIONS
<p>Rétablir une vie communautaire où les liens intergénérationnels seront favorisés (SUITE)</p>	<p>Favoriser l'adoption des unités d'habitation accessoires (UHA) dans les règlements d'urbanismes municipaux : avoir un 2e bâtiment sur un terrain déjà construit permet de favoriser des liens intergénérationnels en plus de réduire l'étalement urbain</p> <p>Colocation aînés-étudiants à développer.</p>
<p>Fiscalité : repenser les critères d'accès aux crédits et retours d'impôt remboursables ou non (avec l'inflation, de + en + de gens sont dans le besoin).</p>	<p>Retravailler la fiscalité à destination des aînés</p> <p>Également, les personnes aînées qui veulent retourner sur le marché du travail sont limitées à 2 500\$/mois de revenus, car, au-delà, on coupe dans leur pension. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre, c'est aberrant.</p>
<p>Offre en transport est insuffisante en quantité mais aussi en qualité</p>	<p>Le besoin n'est pas simplement pour le transport mais aussi pour être accompagné aux rendez-vous médicaux, faire l'épicerie. Les besoins ne cessent pas dès que la porte du bus/taxi a été franchie.</p>



# Nos recommandations au secrétariat aux aînés, ainsi qu'aux autres instances gouvernementales

## 1—Communication et sensibilisation

### Objectifs :

- \* *Rendre facilement accessible de l'information de qualité sur les soins et services offerts aux aînés dans leur milieu*
- \* *Diffusion d'une campagne publicitaire grand public pour valoriser les métiers des services à domicile (aide au ménage, préparation des repas, etc.)*
- \* *Informier et former sur la bientraitance des aînés des sentinelles financées à la mission et déployées sur l'ensemble du territoire*

### 1.1 Remettre en place une ligne téléphonique de référence au sein du gouvernement du Québec, dès 2025, que tant les personnes aînées, les proches aidants que les professionnels peuvent joindre pour être informés des services existants pour les aînés dans sa communauté.

- Rassembler toutes les informations sur les services disponibles tant du réseau de la santé que du milieu communautaire et connaître les grandes lignes des démarches à effectuer pour accéder aux services : **janvier à juin 2024** - *indicateur : nombre de réponses reçues versus nombre d'organismes communautaires du Registraire des entreprises du Québec et du Canada*
- Former les employés de Revenu Québec à accompagner le public (surtout aînés et proches aidants) pour prendre rendez-vous pour une prise de sang ou autres démarches nécessitant le recours à internet : **juin à décembre 2024** - *indicateur : nombre d'employés déployés à temps plein ou temps partiel sur le service pertinent avec le nombre de personnes aînées de la région*
- Former les employés de Revenu Québec à renseigner adéquatement le public en général et les personnes aînées et les proches aidants en particulier : **septembre à décembre 2024** - *indicateur : nombre d'employés déployés à temps*

*plein sur le service pertinent avec le nombre de personnes âgées de la région*

- Informer la population de la reprise de ce service. Idéalement, par courrier postal + diffusion via les CISSS, CIUSSS et les organismes communautaires : **janvier 2025 avec des rappels sous forme de campagne publicitaire tous les 3 mois jusqu'en décembre 2026.**
- Également : utiliser les services des intervenants pivots déjà existants au CIUSSS, en les rendant connus et facilement accessibles par la population : **mise en application dès à présent** - *indicateur : augmentation des demandes de services auprès des intervenants pivots.*

## **1.2 Campagne grand public de séduction pour rendre attractif les professions des services d'aide à domicile + une formation minimale des employés.**

- Campagne de publicité sur les réseaux sociaux et dans les médias traditionnels : **printemps 2024** - *indicateur : baisse significative (20%) du nombre de postes vacants au service à domicile*
- Création de la formation et recrutement des formateurs : **hiver et printemps 2024** - *indicateurs : formation prête à être dispensée; nombre de personnes recrutées;*
- Note : la formation ne devra pas être trop longue pour ne pas décourager la main-d'œuvre. Le but de la formation est de présenter les attentes des personnes âgées aux futurs prestataires de services d'aide à domicile : attitude à privilégier en présence d'aînés (prévenir âgisme, maltraitance...) afin d'offrir des services de qualité de façon pérenne.
- Mise en place d'incitatifs financiers à joindre ces professions : **hiver 2024** - *Indicateur : rédaction du montage financier et du programme des incitatifs financiers créés.*
- Note : Les personnes travaillant aux services à domicile ont généralement des salaires très bas. Ils ne paient pas d'im-

pôts, il serait donc peu judicieux d'offrir des crédits d'impôt non remboursables. C'est au quotidien que ces personnes ont besoin d'un meilleur revenu, pas une fois par an avec un retour potentiel d'impôt.

- **Septembre 2024** : formation des personnes travaillant aux services à domicile

**1.3 Rappeler à la population, par tous moyens judicieux, l'existence des cliniques d'impôts, du programme *Produire ma déclaration* de Service Canada et que le numéro de téléphone pour accéder à la [Liste des séances de préparation des déclarations d'impôts](#) ne soit pas « caché » sur le site de Revenu Québec (cela a pris 10 minutes à une personne très à l'aise avec l'informatique pour la trouver!).**

- Création de la campagne publicitaire : **hiver 2024** - *indicateur : matériel promotionnel prêt, contrats signés avec les différents médias pour la diffusion de la campagne publicitaire*
- Diffusion des campagnes publicitaires : **printemps 2024, pendant la période des déclarations d'impôts. Réitérer tous les ans** - *indicateur : nombre de déclarations de revenus en hausse chez les aînés + évaluation à la fin de chaque campagne*

**1.4 Financer de façon récurrente des sentinelles formées et déployées dans la communauté qui veillent au bien-être et à la bien-traitance des aînés**

- Repartir des documents de formation déjà utilisés par le passé donc collecte de ces documents auprès des différents partenaires qui ont offert de telles formations : **printemps 2024** - *indicateur : taux de réponse supérieur à 60% des organismes communautaires ayant déjà reçu du financement pour des sentinelles*
- Recruter des sentinelles : **septembre 2024** - *indicateur : maillage du territoire assuré par les sentinelles (pas de zone géographique non couverte).*
- Note : une entente avec les facteurs de Postes Canada, les livreurs de pharmacie et les ITMAV pourrait être intéres-

sante : beaucoup d'entre eux assurent déjà une présence bienveillante auprès des aînés (alerte donnée si personne aînée n'a pas pris son courrier depuis 3 jours alors qu'elle le relève tous les jours d'habitude).

- Formation des sentinelles : **septembre 2024, hiver 2025** - *indicateur : toutes les sentinelles ont été formées.*
- Déploiement des sentinelles dans la communauté : **dès l'automne 2024**
- Obtenir des rétroactions de ces sentinelles sur les besoins non comblés des aînés qu'elles côtoient, sur l'adéquation de leur formation : **dès le printemps 2025 et en continu** - *indicateurs : données reçues au Secrétariat aux aînés de toutes les régions*

## 2– Revenus & fiscalité

### Objectifs :

- \* *Pallier la hausse du coût de la vie : des aînés peinent à payer leur nourriture, car trop d'argent est consacré au loyer/hypothèque*
- \* *Augmenter les revenus des personnes aînées, via la fiscalité*

### 2.1 Les besoins en logement à prix modique explosent

- S'inspirer du mémoire *Faire de la crise du logement vécue par les locataires une priorité budgétaire* de la FRAPRU (voir bibliographie page 51).

### 2.2 Travailler la fiscalité pour offrir encore plus d'aide financière aux aînés

- Offrir des crédits d'impôts remboursables aux aînés à faibles revenus et propriétaires de leur maison pour leur permettre d'entretenir et de rénover convenablement celle-ci : **dès 2025 et en continu** - *indicateur : nombre de personnes qui demande le crédit d'impôt*
- Plafonner les taux d'intérêt hypothécaires pour les aînés, car leur pension ne suit pas la même hausse que les taux d'intérêt hypothécaires : dès septembre 2024 et en continu — *indicateurs : baisse des faillites et propositions du consommateur chez les aînés, taux d'aînés propriétaires en augmentation.*





## 3– Logement

### *Objectif :*

- \* *Assurer, à toute personne âgée, peu importe sa condition physique, l'accessibilité à un logement de son choix, abordable et sécuritaire, dans le secteur de son choix.*

**3.1 Adopter des politiques qui favorisent les liens intergénérationnels : le système actuel RPA-CHSLD va à l'encontre de ceux-ci, en plus de briser tous les repères et liens de la personne âgée à 2 reprises : départ du logement/maison pour une RPA, puis départ de RPA pour le CHSLD.**

- S'inspirer des modèles étrangers, notamment la Scandinavie : **année 2024 et en continu**- indicateurs : échanges avec des ministères étrangers pour mieux connaître leur façon de fonctionner
- Faciliter l'adoption des unités d'habitation accessoires dans les municipalités, réduire la surface minimale habitable pour une construction neuve sur un terrain jusqu'alors non bâti (maison + petite, - de coût d'entretien, coût d'achat + faible => revenu disponible + important, favoriser les [modèles d'habitation alternatifs](#) en les faisant connaître et en légiférant pour accélérer leur essor : **dès janvier 2024 et en continu** - indicateurs : augmentation significative du taux de logements vacants, stabilisation des prix des loyers comme des propriétés, augmentation du nombre d'emplois dans le secteur de la construction.
- Rédiger (**hiver 2025**) et mettre en place (**dès le printemps 2025**) un plan d'action interministériel pour les personnes âgées et les proches aidants - indicateurs : selon les objectifs du plan d'action. Un plan d'action interministériel signifierait que l'ensemble des besoins des personnes âgées seraient pris en compte : le revenu, le logement, la sécurité alimentaire, le transport...

Il est bien évident que de nombreuses autres recommandations mériteraient de figurer ici (voir toutes celles nommées dans les chapitres précédents). Toutefois, **nous avons fait le choix de ne s'attarder qu'à celles-ci, afin de canaliser les énergies sur ces points majeurs, dans l'espoir d'être entendus** et de voir ces éléments profondément transformés pour le mieux dans les mois et années à venir.

# Conclusion

À l'automne 2023, la Table de Concertation des Aînés et Retraités de la Mauricie tenait sa troisième rencontre régionale précédée par celles de 2022 et 2019. Ces rendez-vous ont comme préoccupation centrale la réflexion et les actions à entreprendre en vue de satisfaire les besoins et les attentes des personnes âgées habitant l'ensemble de la Mauricie.

Dans ce rapport, le lecteur aura pris connaissance des thèmes abordés en 2023, bien sûr, en plus de se remettre en mémoire les sujets, les enjeux et les recommandations traités lors des deux rencontres précédentes. Force est de constater la continuité dans les préoccupations des principaux acteurs désirant offrir les meilleurs services aux personnes âgées. Les quarante-cinq participants et participantes issus de vingt-six organismes et associations assuraient aussi en 2023 une très bonne représentativité de la grande région de la Mauricie.

Notons au passage que la région de la Mauricie couvre une très vaste superficie, composée de six territoires : Des Chenaux, Maskinongé, Mékinac, Haut Saint-Maurice, Shawinigan et Trois-Rivières ainsi que de deux types d'habitat : rural et urbain. C'est dans ce contexte, qu'il faut envisager, les offres de services, de soins de santé, de transport et de logement en Mauricie, principaux points qui ont retenu l'attention des participants.

Pour nous de la Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie, nous sommes animés d'un sentiment profond : que les personnes âgées, si elles le désirent, puissent vieillir dans la communauté qui les a vues grandir. Qu'elles puissent donc obtenir les services, le logement et les soins de santé dont elles ont et auront besoin.

En revanche, si des soins de santé devenaient nécessaires et disponibles uniquement dans un grand centre, que des moyens de transport appropriés et à un coût abordable soient offerts, et à la portée des personnes âgées. C'est ainsi qu'il sera agréable de continuer à vivre en Mauricie et d'y vieillir en toute sérénité...

# Annexe 1 - Recommandations 2023 présentées sous forme de tableau

## RECOMMANDATIONS AU SECRÉTARIAT AUX ÂÎNÉS SUITE À LA RENCONTRE DE CONCERTATION RÉGIONALE 2023

### 1 — Communication et sensibilisation

#### Objectifs :

- \* Rendre facilement accessible de l'information de qualité sur les soins et services offerts aux aînés dans leur milieu
- \* Diffusion d'une campagne publicitaire grand public pour valoriser les métiers des services à domicile (aide au ménage, préparation des repas, etc.)
- \* Informer et former à la bienveillance des aînés des sentinelles financées à la mission et déployées sur l'ensemble du territoire

Recommandations	Actions	Mise en place	Indicateurs	Notes	
1.1 Remettre en place une ligne téléphonique de référence au sein du gouvernement du Québec, dès 2025, que tant les personnes aînées, les proches aidants que les professionnels peuvent joindre pour être informés des services existants pour les aînés dans sa communauté.	Rassembler toutes les informations sur les services disponibles tant du réseau de la santé que du milieu communautaire et connaître les grandes lignes des démarches à effectuer pour accéder aux services	janvier à juin 2024	nombre de réponses reçues versus nombre d'organismes communautaires du Registraire des entreprises du Québec et du Canada		
	Former les employés de Revenu Québec à accompagner le public (surtout aînés et proches aidants) pour prendre rendez-vous pour une prise de sang ou autres démarches nécessitant le recours à Internet	juin à décembre 2024	nombre d'employés déployés à temps plein ou temps partiel sur le service, en cohérence avec le nombre de personnes aînées de la région		
	Former les employés de Revenu Québec à renseigner adéquatement le public en général et les personnes aînées et les proches aidants en particulier	septembre à décembre 2024	nombre d'employés déployés à temps plein sur le service par rapport avec le nombre de personnes aînées de la région		
	Informar la population de la reprise de ce service, idéalement, par courrier postal + diffusion via les CIUSSS, CIUSSS et les organismes communautaires :	Janvier 2025 avec des rappels sous forme de campagne publicitaire tous les 3 mois jusqu'en décembre 2026.			
	Également : utiliser les services des intervenants pivots déjà existants au CIUSSS, en les rendant connus et facilement accessibles par la population	mise en application dès à présent	Augmentation des demandes de services auprès des intervenants pivots.		

Recommandations	Actions	Mise en place	Indicateurs	Notes	
<p><b>1.2 Campagne grand public de séduction pour rendre attractives les professions des services d'aide à domicile + une formation minimale des employés.</b></p>	<p>Campagne de publicité sur les réseaux sociaux et dans les médias traditionnels</p>	printemps 2024	baisse significative (20%) du nombre de postes vacants au service à domicile	La formation ne devra pas être trop longue pour ne pas décourager la main-d'œuvre. Le but de la formation est de présenter les attentes des personnes aînées aux futurs prestataires de services d'aide à domicile : attitude à privilégier en présence d'aînés (prévenir ôgisme, maltraitance,...) afin d'offrir des services de qualité de façon décente.	
	<p>Création de la formation et recrutement des formateurs</p>	hiver et printemps 2024	Formation prête à être dispensée; nombre de personnes recrutées;	Les personnes travaillant aux services à domicile ont généralement des salaires très bas. Ils ne paient pas d'impôts. Il serait donc peu judicieux d'offrir des	
	<p>Mise en place d'incitatifs financiers à joindre ces professions</p>	Hiver 2024	Rédaction du montage financier et du programme des incitatifs financiers créés.	créditer d'impôt, non remboursables, d'oct 2011.	
	<p>formation des personnes travaillant aux services à domicile</p>	septembre 2024	Nombre de personnes formées		
<p><b>1.3 Rappeler à la population, par tous moyens judicieux, l'existence des cliniques d'impôts, du programme Produire ma déclaration de Service Canada et que le numéro de téléphone pour accéder à la Liste des séances de préparation des déclarations d'impôts ne soit pas « caché » sur le site de Revenu Québec (cela a pris 10 minutes à une personne très à l'aise avec l'informatique pour la trouver!).</b></p>	<p>Création de la campagne publicitaire</p>	hiver 2024	matériel promotionnel prêt, contrats signés avec les différents médias pour la diffusion de la campagne publicitaire		
	<p>Diffusion des campagnes publicitaires</p>	Printemps 2024, pendant la période des déclarations d'impôts. Répéter tous les ans	nombre de déclarations de revenus en hausse chez les aînés + évaluation à la fin de chaque campagne		
	<p>Repartir des documents de formation déjà utilisés par le passé donc collecte de ces documents auprès des différents partenaires qui ont offert de telles formations</p>	printemps 2024	taux de réponse supérieur à 60% des organismes communautaires ayant déjà reçu du financement pour des sentinelles		
<p><b>1.4 Financer de façon récurrente des sentinelles formées et déployées dans la communauté qui veillent au bien-être et à la bienveillance des aînés</b></p>	<p>Recruter des sentinelles</p>	septembre 2024	Maillage du territoire assuré par les sentinelles (pas de zone géographique non couverte).	Une entente avec les titulaires de Postes Canada, les livreurs de pharmacie et les ITMAV pourrait être intéressante - beaucoup d'entre eux assurent déjà	
	<p>Formation des sentinelles</p>	Septembre 2024, hiver 2025	Toutes les sentinelles ont été formées.		
	<p>Déploiement des sentinelles dans la communauté (obtenir des retours de ces sentinelles sur les besoins non comblés des aînés qu'elles côtoient, sur</p>	dès l'automne 2024	Maillage du territoire assuré par les sentinelles (pas de zone géographique non couverte).		
	<p>besoins non comblés des aînés qu'elles côtoient, sur</p>	dès le printemps 2025 et en continu	données reçues au Secrétariat aux aînés de toutes les régions		

## 2 – Revenus & fiscalité

### Objectifs :

- Pallier la hausse du coût de la vie : des aînés peinent à payer leur nourriture, car trop d'argent est consacré au loyer/hypothèque
- Augmenter les revenus des personnes aînées, via la fiscalité

Recommandations	Actions	Mise en place	Indicateurs	Notes
2.1 Les besoins en logement à prix modique explosent				
2.2 Travailler la fiscalité pour offrir encore plus d'aide financière aux aînés	<p>Offrir des crédits d'impôts remboursables aux aînés à faibles revenus et propriétaires de leur maison pour leur permettre d'entretenir et de rénover convenablement celle-ci</p> <p>Platonner les taux d'intérêt hypothécaires pour les aînés, car leur pension ne suit pas la même hausse que les taux d'intérêt hypothécaires</p>	<p>dès 2025 et en continu</p> <p>dès septembre 2024 et en continu</p>	<p>nombre de personnes qui demande le crédit d'impôt</p> <p>Baisse des faillites et propositions du consommateur chez les aînés, taux d'aînés propriétaires en augmentation.</p>	

## 3 – Logement

### Objectif :

- Assurer, à toute personne aînée, peu importe sa condition physique, l'accessibilité à un logement de son choix, abordable et sécuritaire, dans le secteur de son choix.

Recommandations	Actions	Mise en place	Indicateurs	Notes
3.1 Adopter des politiques qui favorisent les liens intergénérationnels : le système actuel RPA-CHSLD va à l'encontre de ceux-ci, en plus de briser tous les repères et liens de la personne aînée à 2 reprises : départ du logement/maison pour une RPA, puis départ de RPA pour le CHSLD.	<p>S'inspirer des modèles étrangers, notamment la Scandinavie</p> <p>Faciliter l'adoption des unités d'habitation accessoires dans les municipalités, réduire la surface minimale habitable pour une construction neuve sur un terrain jusqu'à lors non bâti (maison + petite, - de coût d'entretien, coût d'achat + faible =&gt; revenu disponible + important), favoriser les modèles d'habitation alternatifs en les faisant reconnaître et en légiférant pour accélérer leur essor</p> <p>Rédiger (hiver 2025) et mettre en place (dès le printemps 2025) un plan d'action interministériel pour les personnes aînées et les proches aidants.</p>	<p>année 2024 et en continu</p> <p>dès janvier 2024 et en continu</p> <p>hiver 2025 et printemps 2025</p>	<p>Échanges avec des ministères étrangers pour mieux connaître leur façon de fonctionner</p> <p>Augmentation significative du taux de logements vacants, stabilisation des prix des loyers comme des propriétés, augmentation du nombre d'emplois dans le secteur de la construction.</p>	<p>Un plan d'action interministériel signifierait que l'ensemble des besoins des personnes aînées seraient pris en compte : le revenu, le logement, la sécurité alimentaire, le transport...</p>

Il est bien évident que de nombreuses autres recommandations mériteraient de figurer ici.

Toutefois, nous avons fait le choix de ne s'attarder qu'à celles-ci, afin de canaliser les énergies sur ces points majeurs, dans l'espoir d'être entendus et de voir ces éléments profondément transformés pour le mieux, dans les mois et années à venir.



# Bibliographie

- *Rapport de la rencontre de concertation régionale spéciale, de la Table de concertation régionale des aînés et retraités de la Mauricie, 4 décembre 2019.*
- *Rapport de la journée de concertation spéciale, Vieillir en Mauricie, le maintien à domicile, de la Table de concertation régionale des aînés et retraités de la Mauricie, 26 janvier 2022.*
- *Rencontres de concertation spéciales – Tables régionales de concertation des aînés du Québec; Portrait-synthèse 2020, de la Conférence des Tables régionales de concertation des aînés du Québec, édition 2020, récupéré à l'adresse : [https://conferencedestables.org/contentFiles/files/Synthe%CC%80se%20-%20Rencontres%20de%20concertation%20spe%CC%81ciales%20\(2\).pdf](https://conferencedestables.org/contentFiles/files/Synthe%CC%80se%20-%20Rencontres%20de%20concertation%20spe%CC%81ciales%20(2).pdf)*
- *Concertation régionale spéciale sur le soutien à domicile, réalisée par la Table régionale de concertation des aînés de Laval, juin 2021, récupéré à l'adresse : <https://tableaineslaval.ca/wp-content/uploads/2022/10/Rapport-concertation-SAD-TRCAL-2021-Version-finale.pdf>*
- *Bien vivre pour mieux vieillir, une édition spéciale sur les droits des personnes âgées, La force de l'âge, volume 24, numéro 1, automne 2017, récupéré à l'adresse : [https://aqdr.org/wp-content/uploads/AQDR\\_Cahier-revendications\\_web.pdf](https://aqdr.org/wp-content/uploads/AQDR_Cahier-revendications_web.pdf)*
- *Faire de la crise du logement vécue par les locataires une priorité budgétaire de la FRAPRU, récupéré à l'adresse : <https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2023/02/MemoireFRAPRUBudgetQc2023.pdf>*
- Site Internet de MUNI-toit : <https://munitoit.org/>

**LES AÎNÉ.ES DU QUÉBEC  
MÉRITENT DE VIVRE  
DANS LA SÉRÉNITÉ**

